

Note liminaire commune à tous les établissements WBE du District de Liège (Air Pur, Ans-Allieur, Aywaille (Princesse Elisabeth), Chênée, Esneux, Fragnée, Herstal, Liège Atlas, Liège 1 Charles Rogier, Lucie Dejardin, Soumagne, Visé-Glons)

Chers parents,

Je profite de la présente pour vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu accorder à l'ensemble de la communauté éducative de l'A.R. Visé-Glons, en nous confiant la scolarité de votre enfant.

La rentrée des classes approche à grands pas et il convient de s'y préparer activement.

Suivant la circulaire 7686 du 18 août définissant une stratégie en vue de la rentrée de septembre 2020-2021 dans le contexte du Covid-19, il est établi ce qui suit (susceptible de modifications en fonction de l'évolution de l'épidémie).

- Vos enfants sont soumis à l'obligation scolaire dès le 1^{er} jour de rentrée (selon les classes).
- Tous les élèves sont tenus de se présenter à l'établissement avec leur(s) masque(s) personnel(s). Il n'y aura pas de distribution à l'école. Tout élève se présentant sans masque se verra refuser l'accès aux locaux scolaires.
- Nous rappelons que le port du masque est obligatoire dans tous les bâtiments ainsi qu'au restaurant scolaire jusqu'à installation à table.
- Les masques peuvent être enlevés sur les cours de récréation et durant les cours d'éducation physique. Le port du masque reste néanmoins conseillé dans les cas où la distanciation ne peut être respectée.
- L'ensemble des gestes barrière restent d'application (lavage des mains et gel hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie, avant et après manipulation du masque, ...).

En attendant de vous revoir tous et toutes en pleine forme pour attaquer ensemble une nouvelle année scolaire, je vous souhaite, en mon nom propre et en celui de l'ensemble de notre équipe éducative, une excellente fin de vacances.

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de mes salutations toutes dévouées.

V. Dupont
Proviseure

F. Roose
Directrice A.R. Visé-Glons